



Présentation d'un nouveau service lors des successions

Par **francois27**, le 11/11/2010 à 18:14

Bonjour à tous,

Je me permets de faire la promotion d'un nouveau service qui pourra être utile lors d'une succession et qui est disponible à l'adresse suivante : <http://www.recherche-artemis.fr>

Cette société questionne l'ensemble des banques, assurances et prévoyances pour rechercher des sommes qui auraient pu être égarées lors de la préparation de la succession par les héritiers ou le notaire.

Chaque année, des milliards d'euros sont oubliés lors des successions en France.

En plus, le service de recherche Artémis vérifiera auprès des établissements financiers si la personne défunte s'était portée caution pour un tiers.

Bonne journée à tous,
Francois27

Par **mimi493**, le 11/11/2010 à 18:42

et en vertu de quoi, les banques et assurances répondront à des tiers ?
Ils doivent consulter les fichiers gratuitement accessibles à tous, mais en faisant payer le

service

Votre spam comme tout spam rend douteux le service

Par **francois27**, le 11/11/2010 à 18:50

En fait, il est demandé aux organismes questionnés de répondre directement au notaire chargé de la succession afin de préserver le secret bancaire. Les recherches Artémis ne font que questionner pour le compte des héritiers.

Désolé de passer pour un spammeur, je pensais intéressant de parler de notre service sur ce site. Si tel est la cas, mon article sera censuré par les modérateurs.

Francois27

Par **mimi493**, le 11/11/2010 à 18:53

A partir du moment où vous venez sur un forum dans le seul but de faire votre pub, c'est du spam et les spams, par définition, ne font jamais la promotion de services intéressants ou honnêtes.

Par **mimi493**, le 11/11/2010 à 19:05

D'ailleurs, on peut apprécier dans les CGV que le service est exclusivement réservé aux avocats et aux notaires ...